



CONSEIL RÉGIONAL

Philippe KEMEL
VICE-PRÉSIDENT
Apprentissage

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Lille, le 11 OCT. 2011

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup de plaisir que je tiens à vous souhaiter à vous et à vos équipes une excellente rentrée.

Son bon déroulement au sein du réseau des CFA du Nord-Pas de Calais doit permettre de faire progresser collectivement le nombre de jeunes inscrits en apprentissage.

Ce développement est au cœur de l'ambition du prochain Contrat d'Objectifs et de Moyens (C.O.M) que nous bâtissons pour les cinq années à venir, contrat actuellement en fin de négociation avec les services de l'Etat.

Si certains points restent en débat, les principales lignes de force de ce COM sont validées et permettront à la fois d'envisager un effort important sur l'investissement pour poursuivre la modernisation des centres, mais aussi d'engager de nouvelles actions d'accompagnement individualisé des jeunes pour mieux les orienter vers l'apprentissage.

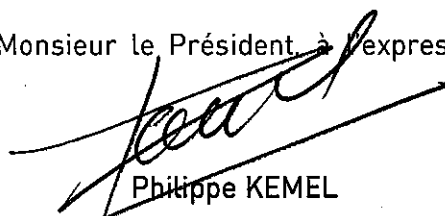
Ce levier du COM, inscrit dans le Contrat de Projet Régional de Développement des Formations Professionnelles, guide l'action régionale en matière de formation par apprentissage ; les projets déposés par les CFA seront examinés au regard de la cohérence de la carte des différentes formations, du souci d'élévation du niveau de qualification des jeunes du Nord-Pas de Calais, de la lutte contre le décrochage et de la correspondance entre les besoins économiques exprimés et la réponse formation envisagée.

Par ailleurs, il nous faut poursuivre nos efforts collectifs pour optimiser l'appareil de formation en mobilisant l'ensemble des places conventionnées, en fermant les formations qui manifestement ne correspondent pas ou plus aux besoins économiques, en favorisant les formations émergentes : il en va de la maîtrise des budgets consacrés à cette voie de formation, de la régulation nécessaire du modèle économique de l'apprentissage en région.

Enfin, le renouvellement en cours de la convention de création entre la Région et les CFA fixera notre collaboration et nos ambitions partagées pour les cinq années à venir afin de renforcer l'efficacité du dispositif général. C'est dans ce même esprit que j'ai souhaité apporter quelques évolutions à la procédure de rentrée apprentissage 2012 - 2013 dont vous trouverez le détail en annexe.

Bien entendu, les services de la Région sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures.



Philippe KEMEL